DEMANDE CITOYENNE des usagers des services de l'eau

Mmes, Mrs les Maires , Novembre 2015

Mmes, Mrs les conseillers municipaux,

L'eau est un bien commun, indispensable à la vie. L'eau est une ressource naturelle qui nécessite potabilité, acheminement, assainissement. Les factures d'eau ne doivent couvrir que ces frais là.

Dans les semaines à venir, les élus de Dinan Communauté auront l'opportunité de choisir :

- continuer à déléguer la gestion de l'eau au secteur privé

- créer une régie publique pour tout ou partie de la gestion de l'eau.

Plusieurs villes ont déjà fait le choix d'une gestion publique, totale ou partielle : Paris, Lyon, Bordeaux, Rennes, Saint-Malo, Saint Lunaire ...

Pourquoi pas Dinan Communauté ?

Pour cela , nous souhaitons qu'une **2ème étude** soit faite par un organisme spécialisé comme Eau France, France Eau Publique ou France Libertés.

Nous demandons aussi, un **débat public contradictoire** pour présenter à tous les enjeux, **et une consultation** qui permettra que la décision soit prise en associant les habitants.

Nous refusons la reconduction de la délégation de la gestion de l'eau au secteur privé, à l'insu des usagers, sans qu'ait été pris le temps d'une réflexion objective et approfondie.

Nous comptons sur vous pour préparer le monde de demain.

Le collectif **Dic'Eau** et les citoyens signataires ci-dessous:

Nom	Prénom	Adresse	Signature